

Réf: Dossier 408568

Avis de constitution

SOCIETE « EXAUCEE MINING »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ROND POINT GESCO EN
ALLANT VERS LE SUPER MARCHÉ BON PRIX, Lot 995, Ilot
126 BEL GESCO YOP

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXAUCEE MINING »

Objet : EXPLOITATION MINIERE;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ROND POINT GESCO EN
ALLANT VERS LE SUPER MARCHÉ BON PRIX, Lot 995, Ilot
126 BEL GESCO YOP

Dirigeant(s) M TAH BI TRA JEAN CLAUDE ELVIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02362 du 29/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26830/GTCA/RC/2025 du 29/04/2025

